
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Apprendre à connaître la communauté de l'ICANN : concepts sur le SSAC, la GNSO, les IDN et l'UA
Dimanche 26 octobre 2025 – 10h30 à 12h00 IST

SIRANUSH VARDANYAN

Bonjour. Veuillez prendre place dans la salle s'il vous plaît. Nous commençons dans deux minutes. Est-ce que je peux vous demander d'afficher les diapos SSAC, s'il vous plaît, à l'écran? Bienvenue. Bienvenue à tous. Est-ce qu'on peut lancer l'enregistrement? L'enregistrement a commencé. Merci. Et avant de commencer, j'aimerais céder la parole à Fernanda qui va lire le script.

FERNANDA IUNES

Merci. Bienvenue à cette séance d'information communautaire. On en a eu plusieurs. On a eu la SSAC, la GNSO, IDN et Acceptation universelle. Je m'appelle Fernanda Iunes, je suis responsable de la participation à distance de cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et soumise au Code de conduite de participation de l'ICANN, code de comportement attendu à l'ICANN, ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Veuillez respecter les critères suivants pour participer à la séance que je vais copier sur le chat. Pendant la séance, les questions ne seront lues à haute voix que si elles sont soumises

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

dans l'onglet Questions-réponses. L'interprétation pour cette séance va inclure l'anglais, le français et l'espagnol. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main sur Zoom et lorsqu'on vous appellera, le participant virtuel aura la permission d'activer son micro. En salle, vous utiliserez un micro volant pour parler. Seules les questions posées sur l'onglet Questions-réponses seront lues à haute voix si le temps le permet et si le modérateur de la séance le permet. Veuillez indiquer votre nom pour la transcription, la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais et veuillez parler lentement et distinctement. Sur ce, je vais céder la parole à Siranush.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci Fernanda. Oui, nous allons continuer à en apprendre plus sur la communauté de l'ICANN. Et ça, ça fait partie des séances d'intégration progressive des boursiers. Et je recommande vivement aux nouveaux venus de nous rejoindre. Et bienvenue aux nouveaux venus. Aujourd'hui donc, nous allons commencer cette séance par le SSAC. C'est un nouveau sigle pour bon nombre d'entre vous. Il s'agit du Comité consultatif pour la sécurité et la stabilité. Et j'ai maintenant le plaisir et l'honneur de vous présenter un très bon ami de notre programme et un autre ami, Ram Mohan, le président du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, et Tara Whalen, vice-présidente du SSAC. Sans plus attendre, je vous cède la parole et nous avons des micros volants dans la salle. Donc

si vous avez une question, n'hésitez pas, levez la main, et nous avons deux personnes dans la salle qui vous approcheront le micro.

RAM MOHAN

Merci Fernanda et Siranush, très heureux d'être ici. Bonjour aux boursiers, aux NextGen ici présents. Très heureux de vous rencontrer. Je suis président du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Nous sommes responsables, au sein de l'écosystème de l'ICANN, de veiller à cette mission dont le principal objectif est de fournir un avis au conseil d'administration de l'ICANN et à la communauté de l'ICANN sur des questions qui ont trait à la sécurité et la stabilité du système, des identificateurs qui relèvent de la mission de l'ICANN. Voilà notre responsabilité principale. Tara, ici à ma droite et ici dans la salle, Jeff Bedset, nous sommes tous membres du SSAC. C'est un petit groupe, une trentaine de personnes à l'heure actuelle du monde entier. Et en général, nous sommes plutôt portés sur la technique. On analyse l'évolution des questions brûlantes. En général, on ne se concentre pas sur les questions opérationnelles. Par exemple, si vous veniez nous voir et vous nous demandez quelle est votre opinion sur la coupure AWS qui a eu lieu cette semaine avec une composante DNS, on va certainement vous renvoyer au rapport d'incident parce que ça ne relève pas de la sécurité et de la stabilité du système des noms. C'est plus un aspect opérationnel. Toutefois, si vous regardez les rapports que nous avons élaborés, on en a élaboré plus de 130 depuis notre création. Vous verrez qu'on a couvert énormément de thématiques. Donc, je suis très heureux d'être ici avec vous. Très

heureux que Siranush soit à la tête de ce programme au nom de la communauté de l'Internet, vous ait sélectionnée et amenée ici. C'est réellement important. C'est important pour le SSAC également d'être ici. Donc, nous apprécions toujours l'invitation qui nous est faite pour venir vous parler. Tara va être là pendant toute la séance. Malheureusement, Jeff et moi-même avons une autre séance à laquelle nous devons participer et nous allons devoir quitter celle-ci dans quelques minutes. Mais Tara va rester pendant toute la durée de cette réunion et pourra donc répondre à toutes les questions que vous aurez à lui poser. Sur ce, je vous cède la parole, Tara.

TARA WHALEN

Merci Ram. Je pense que Ram vous a donné une bonne introduction par rapport au rôle du SSAC à l'intérieur de l'ICANN, par rapport à la mission du système des identificateurs uniques de l'Internet pour veiller à la sécurité et à la stabilité du système. Voilà notre rôle. Donc, nous sommes ici pour fournir un avis sur ces questions de sécurité et stabilité, et nous sommes un comité consultatif pour la communauté et un organe consultatif pour le conseil d'administration. Et en fait, dans ces réunions, au cours d'une réunion à l'autre. Ici, vous voyez plusieurs de nos responsabilités qui sont sur cette diapo. Que fait le SSAC? Entreprendre une analyse approfondie des menaces potentielles au système de nommage. Il se peut qu'on évalue les vulnérabilités opérationnelles, mais on ne se concentre pas sur l'aspect opérationnel du système. Et ensuite, on élabore des

recommandations pour atténuer certains de ces risques et on fait des recommandations. Mais on aime également faire des examens approfondis. On a beaucoup d'expertise technique dans bon nombre de domaines, et on aime partager cette expertise avec les gens qui souhaitent avoir une compréhension plus approfondie des choses, notamment l'effet que cela pourrait avoir sur le DNS. Et parce que le DNS et ces systèmes connexes ont beaucoup d'éléments mouvants, il faut qu'on prenne contact avec énormément d'autres entités. Certaines sont à l'intérieur de l'ICANN, comme le RSSAC par exemple pour le système serveur racine, mais également des groupes externes tels que l'IETF – donc la task force de l'ingénierie de l'Internet, ainsi que les responsables d'autres parties de l'écosystème de l'Internet. Et avec eux, nous devons coordonner le travail et on doit essayer de nous assurer que nous avançons tous sur la même voie. Et bien entendu, on est également en lien avec le conseil d'administration et la communauté, et nous les informons de ces recommandations.

Il y a beaucoup de sujets sur lesquels on travaille depuis la création du SSAC. Mais on s'est particulièrement concentrés sur des questions qu'on appelle questions charnières, des questions fondamentales sur lesquelles on revient une fois encore. Et on a des ressources essentielles sur ces thématiques, parce qu'étant donné que ces thématiques sont persistantes, il y a très souvent des ressources essentielles qu'on doit consulter, notamment des chevauchements entre plusieurs thématiques. C'est pourquoi nous avons des bibliothèques de documents qui nous sont utiles

pour élaborer nos avis, nos recommandations, etc. Et nous nous assurons de mettre à disposition toutes ces ressources à la communauté.

Donc, il y a ce qui est écrit. On doit s'assurer que ce soit accessible et digérable. Donc, on essaie de ne pas avoir des documents trop longs, mais essayer de faire en sorte que les recommandations et les avis que nous élaborons soient amplement diffusés et touchent plusieurs publics qui puissent en bénéficier. On veut se concentrer également sur des documents extrêmement pratiques qui servent réellement à entreprendre des actions, donc un avis qui soit facilement exécutable.

L'une de nos initiatives, c'est de publier un résumé très court qui accompagne certains des documents que nous élaborons sur ces questions. Donc un petit aperçu, un résumé de 500 mots à peine qui vous permet d'avoir une idée du contenu de la recommandation et qui peut-être vous encouragera à lire l'intégralité de ce document si vous le souhaitez, ou en tout cas avoir le message principal de ce qui est dit sur cette thématique particulière. Donc voilà pour les cinq thématiques essentielles.

Si vous allez aux présentations que l'on va faire cette semaine, vous verrez certainement que nous décrivons cela dans nos présentations. La première sur l'utilisation malveillante du DNS. Et ça, ça a été un intérêt particulier du SSAC depuis le début de sa création. Donc, il s'agit d'analyser une série de menaces comme l'hameçonnage. Comment est-ce que les noms de domaine sont

utilisés dans le cadre des campagnes d'hameçonnage? Et jusqu'en 2024, il y avait un amendement au contrat opérateur de registre et bureau d'enregistrement. Donc, il était stipulé dans les contrats. Les gens cherchaient un avis par rapport au fait de savoir comment s'acquitter de leurs obligations conformément au contrat. On a fait beaucoup de présentations dans ce domaine à l'ICANN81, par exemple. On a parlé de la manière dont l'intelligence artificielle est utilisée à des fins d'utilisation malveillante du DNS dans le cadre des campagnes d'hameçonnage, et on essaie de voir si on crée un groupe de travail dans ce domaine. D'ailleurs, on a eu une discussion très intéressante ce matin sur ce sujet. On a poursuivi une étude dans ce domaine à la suite d'une recommandation et observation pour améliorer l'intégrité du DNS. Et on essaie d'atténuer l'utilisation malveillante du DNS et garantir un environnement plus sûr.

Ensuite, thématique suivante : Nouveaux gTLD. Vous conviendrez avec moi que c'est assez opportun. Bien entendu, il y a toute cette discussion sur les nouveaux gTLD depuis d'ailleurs la création du SSAC qu'avec la prochaine série et avec la prochaine série, de nouvelles thématiques se posent. Par exemple, les études autour du projet NCAP sur la collision des noms de domaine, qui traitait des risques en termes de gestion. Donc un effort multipartite considérable, et ça a été un travail significatif pour se préparer au fait que de nouvelles chaînes soient livrées dans les systèmes de nom de domaine. Et que se passe-t-il s'il y a un nom qui est censé être vu uniquement en interne et qui est public sur le réseau? Ça,

c'est source de confusion et on veut anticiper certaines de ces questions et un projet de grande ampleur d'analyse.

RAM MOHAN

Merci de nouveau. De nouveau, je dois vous quitter, mais je vous laisse entre de bonnes mains avec Tara.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci Ram.

TARA WHALEN

Bien, je passe à la thématique suivante : le DNSSEC. Donc on consacre beaucoup de notre temps à analyser les extensions de sécurité du DNS. C'est ça, le DNSSEC. Il s'agit d'une technologie qui vise à maintenir l'intégrité des informations sur l'Internet. Et d'ailleurs, sachez qu'il y a un nouveau groupe de travail du SSAC, c'est-à-dire celui qui prend en considération les questions de sécurité du DNS. Il s'agit de voir toutes considérations techniques ou opérationnelles, les choses qui aideraient et empêcheraient le déploiement du DNSSEC. Pourquoi le déployer et pourquoi ne pas le déployer? Et on verra quelles sont les recommandations que l'on pourra faire à partir de là. Et je pense qu'à chaque réunion de l'ICANN, il y a un atelier de travail DNSSEC qui a lieu et plusieurs membres du SSAC sont impliqués chaque année. Je crois qu'il y a eu plusieurs réunions où il y a eu cet atelier. Si vous êtes plus une personne technique, je suis sûr que ça va vous intéresser et je vous invite à y participer mercredi, si vous avez le temps d'y participer,

bien entendu. Ces réunions sont ouvertes à tous, donc je vous encourage vivement à y participer.

Autre thématique qui nous intéresse beaucoup : les espaces de noms alternatifs. Je pense que vous en aurez entendu parler, les blockchains. Les gens ont parlé de déployer des espaces de noms alternatifs pour les portefeuilles de cryptomonnaie. Ça, c'est une partie de la discussion. Mais une autre partie, qu'est-ce que ça veut dire d'avoir un nom d'espace qui ne soit pas basé sur le DNS? Donc, le fond de la discussion, c'est qu'est-ce que ça veut dire pour le DNS? C'est-à-dire comment est-ce que ces systèmes peuvent coexister et avoir toutefois un Internet stable? Et on a un nouveau groupe de travail qui est responsable de l'intégration des nouvelles technologies de nommage. Parce que des nouvelles technologies telles que la blockchain et autres plateformes décentralisées posent des problèmes significatifs par rapport à la stabilité et à la sécurité de l'Internet. Et cela peut être difficile de savoir si vous achetez un nom de domaine dans ce cas. Qu'est-ce qui pourrait se passer d'inattendu? Parce que vous achetez un nom de domaine qui n'utilise pas le DNS. Et donc que se passe-t-il dans ce cas-là?

Et enfin, autre sujet que nous abordons, les aspects liés à la sécurité de la gouvernance de l'Internet. L'Internet donne lieu à différentes préoccupations de stabilité et de sécurité. Notamment, il existe des aspects divers liés à la politique en la matière et nous souhaitons pouvoir prodiguer des conseils aux législateurs, les personnes qui prennent des décisions sur les questions techniques, et nous pensons que nous pouvons leur fournir des conseils techniques

utiles. Il s'agit de personnes qui peuvent, parfois, ne pas forcément bien comprendre comment le système de DNS fonctionne. On essaie de trouver une façon de vulgariser les explications pour qu'elles soient accessibles et qu'elles puissent aider à la prise de décision. On leur explique donc quels sont les points les plus élémentaires en matière de sécurité et de stabilité, et il faut également les sensibiliser quant à l'impact de certains choix qui vont être faits, parce qu'il peut y avoir des effets secondaires non indésirables.

Par exemple, nous avons publié récemment notre document SAC132 concernant le fait que les propriétés open source de logiciels doivent être prises en compte, on présente donc ce travail lors de séances de l'ICANN. Nous l'avons fait à l'ICANN84 déjà, et on essaye vraiment de faire en sorte que cette information soit compréhensible pour tous les publics. Vous avez ici un ensemble de documents que nous avons fournis si vous voulez avoir une idée. Donc, nous avons vraiment une grande bibliothèque de publications. Vous en avez un échantillon ici qui aborde différents sujets tels que la sécurité des DNS, la gestion des DNS, les données d'enregistrement. Beaucoup de travail a été fait sur les données WHOIS. Oui, par exemple sur la sécurité des routeurs, etc. Et on espère que vous allez être intéressé par l'un ou l'autre de ces sujets. N'hésitez pas à aller voir ce qui a été écrit dessus. Et encore une fois, nous avons rédigé des résumés pour que vous puissiez ensuite décider de poursuivre ou non la lecture de certains sujets.

Pour ce qui est des publications récentes et du travail récent que nous avons fait, vous en avez un aperçu ici. Je viens de parler du document SAC132 sur les FOS. Il arrive que des questions soient posées ou que des requêtes soient faites à nous-mêmes ou à d'autres groupes, et nous devons y répondre. Nous recevons parfois des commentaires plus ou moins long. En fonction du problème et en fonction de l'implication du SSAC dans le domaine en question, à ce moment-là, nous fournissons des réponses.

Nous avons des commentaires sur les collisions de noms, par exemple, et les lignes directrices en la matière. J'ai parlé des différents domaines dans lesquels nous travaillons. Nous avons également les considérations opérationnelles du DNSSEC. Les groupes qui travaillent sur l'intégration responsable dans l'écosystème DNS. Des travaux sont en cours et seront publiés dès qu'ils seront finalisés.

Voilà un aperçu de qui nous sommes avec des photos. Donc vous me reconnaissez? Ram, Jeff, et vous avez ici l'intégralité de l'équipe. Nous sommes au total 38. Et voilà, vous pouvez voir nos visages réjouis sur cette diapo. Nous avons différents experts partout dans le monde. De nouveaux membres nous rejoignent régulièrement et nous sommes ravis de pouvoir bénéficier de leur expertise. D'un point de vue géographique, on reste concentré en Amérique du Nord et en Europe, mais les choses se sont améliorées récemment avec de nouveaux venus et nous voulons avoir une représentation encore plus internationalisée à l'avenir.

Enfin, vous avez un aperçu ici de l'équipe de direction. Certains d'entre nous donc figurent ici sur cette photo. Ram et moi-même sommes respectivement le président et la vice-présidente. Nous avons Jim Galvin qui assumera le travail de liaison au conseil de l'ICANN et les autres membres de l'équipe. Il nous arrive de devoir gérer deux domaines différents. Voilà pourquoi il est important de renforcer les équipes pour rééquilibrer la charge de travail et de pouvoir faire avancer nos différentes initiatives. Donc voilà, n'hésitez pas à nous prêter main forte si vous le souhaitez. Là, vous ne voyez que certaines personnes qui font partie de l'équipe.

Nous avons également des équipes de soutien qui fournissent un travail indispensable, et nous ne pourrions pas travailler comme nous le faisons sans leur aide. Ils disposent d'expertises qui sont vraiment très importantes. Ils ont parfois différentes compétences comme des compétences en écriture, en recherche. Il arrive qu'ils nous permettent d'effectuer une recherche de façon plus efficace. Et puis, bien entendu, il faut des compétences en termes de gestion de projet.

Et comme vous le savez, beaucoup de ces personnes sont très liées à la communauté de l'ICANN. C'est très important dans le cadre de notre collaboration parce que nous savons que nos conseils doivent être sains d'un point de vue technique et bien compris. Voilà donc, encore une fois, nous serions ravis de vous rencontrer à l'occasion des différentes séances dans lesquelles nous allons

intervenir. Nous vous encourageons à participer et nous vous remercions pour votre écoute.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci beaucoup, Tara. Un grand merci pour ceux d'entre vous qui ne connaissaient pas le SSAC, il s'agit donc du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité qui, autrefois, se réunissait à huis clos. Aujourd'hui, les réunions sont publiques et cette séance à micro ouvert est toujours très intéressante pour tous ceux qui sont intéressés par la sécurité et la stabilité de l'Internet. N'hésitez pas à vous rendre à ces séances. Nous avons le temps pour une ou deux questions, donc n'hésitez pas. Oui, il y a une question là-bas. Et merci de votre aide avec le micro.

SAKSHAM JAIN

Bonjour, je suis Saksham, je fais partie du programme NextGen. Merci beaucoup pour votre présentation. Je travaille sur l'utilisation malveillante du DNS et j'ai une question. Alors nous avons participé à plusieurs séances déjà depuis, depuis hier et à chaque séance, j'ai entendu dire que tout le monde travaille sur l'utilisation malveillante du DNS, quelles que soient les responsabilités, les domaines. Et je sais qu'il y a une séance du GNSO qui parle également de cette utilisation malveillante du DNS. On en parle beaucoup, mais j'aimerais savoir ce que font exactement toutes ces différentes parties prenantes. Et est-ce que

vous pourriez nous dire ce que fait le SSAC par rapport aux autres qui travaillent sur ce sujet?

TARA WHALEN

Je pense qu'on en parle beaucoup parce que ce problème est de grande envergure et très complexe. Alors, on y travaille en effet. Nous y travaillons sous plusieurs formes en fonction de ce sur quoi nous nous concentrons en matière d'utilisation malveillante du DNS. Par exemple, on travaille sur l'IA. On a eu des présentations sur le fait que l'intelligence artificielle est utilisée pour déployer des campagnes de piratage à grande échelle, pour, par exemple, utiliser les deepfakes pour se faire passer pour quelqu'un d'autre. Par exemple, certains reçoivent des messages en pensant qu'ils viennent de leur PDG et ce sont des messages piratés. Donc voilà, on essaie de réfléchir à ce qu'on peut mettre en place pour éviter ce genre de problèmes, ce qui requiert des compétences techniques. Et nous avons des membres du SSAC, parfois, qui travaillent depuis un bureau d'enregistrement et qui essaient de voir ce qu'ils peuvent utiliser pour mesurer les risques sur un domaine. Beaucoup de travail avec l'enregistrement des données. Donc si une entreprise enregistre des données à ce moment-là, on se penche sur les recherches qui ont déjà été faites et on parle à la communauté, on les sensibilise aux menaces prépondérantes. Voilà, j'espère que j'ai répondu à votre question.

SAKSHAM JAIN

Je vous remercie.

SIRANUSH VARDANYAN

J'ai une question très rapide.

FURKAN COLHAK

Bonjour. Je suis boursier et fondateur d'une organisation. J'ai présenté mon papier à l'occasion de l'ICANN81 sur ce sujet des techniques pour détecter l'hameçonnage notamment. Vous savez, je pense que le souci, c'est que nous n'avons pas d'options pour aider les fournisseurs de noms de domaine. On peut prendre Amazon et .com par exemple, et apposer une signature. Parfois, il est difficile de trouver la personne qu'on cherche. J'ai travaillé sur ce sujet et je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup d'activités malveillantes. Et nous avons analysé les données du domaine .ist. Et voilà, je voulais partager cela.

TARA WHALEN

Merci. Jeff travaille sur ce genre d'utilisation malveillante des DNS tout le temps. On a tendance à rester sur les aspects techniques de la question et il est intéressant d'avoir des conseils techniques là-dessus. Je pense que les amendements au contrat ont été des changements importants. Et je pense que c'est là-dessus qu'on peut avancer. Dans le cas de l'ICANN, il faut toujours trouver l'équilibre entre les responsabilités. Qui est responsable de quoi? Où doit-on réguler et qui doit s'occuper de ces réglementations? Je comprends ce que vous dites concernant le besoin de

réglementation pour être plus efficace et on peut travailler davantage là-dessus. Mais je pense qu'il y a un équilibre à trouver entre la réglementation et l'efficacité du travail, parce que c'est un problème compliqué, mais je serai ravi de poursuivre cette conversation. Donc, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous et nous essaierons de trouver un peu plus de nuances et de mieux comprendre également ce sur quoi vous travaillez. Je vous remercie.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci. Toute dernière question.

MIRACLE ONYEBUCHIM

Merci. Je suis Miracle. Merci Tara pour le temps que vous nous accordez. Je suis boursier. Le SSAC est purement une équipe consultative, qui fournit des conseils et qui est composée de personnes qui travaillent sur des sujets très techniques. Donc vous ne vous occupez pas de mise en œuvre, vous vous occupez de l'aspect consultatif. Comment arrivez-vous à trouver un équilibre entre toutes les recommandations politiques que vous faites et comment vous assurez que ce niveau d'expertise est reconnu? Comment trouver cet équilibre? Parce qu'encore une fois, vous n'êtes pas dans l'action, vous êtes dans le conseil. Et j'aimerais savoir comment vous gérez ce fossé entre prodiguer des conseils et mettre en action.

TARA WHALEN

Alors si j'ai bien compris votre question, on a des informations très techniques et on essaie également de parler à des personnes qui peuvent être à différents niveaux au niveau des politiques, ou alors très concentrées sur un sujet en particulier qui peut être plus ou moins technique. Nous essayons à cette étape de travailler sur des documents, de les extraire d'une certaine façon pour un public particulier. Donc les conseils techniques restent techniques et on essaie d'extraire les messages pour essayer de les intégrer à une communication de stratégie. Parfois, on entame des conversations avec différents groupes et lorsqu'on parle à ces groupes, on a des réunions avec l'ALAC par exemple, et on va s'adapter à notre interlocuteur et aux besoins de ce groupe avec lequel nous communiquons. Si nous avons une recommandation, par exemple, qui ne répond pas à une question importante, à ce moment-là, on va vouloir travailler là-dessus. On ne veut pas simplement dire : Voilà ce qui est important, voilà ce qu'on vous dit, voilà ce qu'il faut faire. Non, on veut que la conversation aille dans les deux sens, que nous puissions envoyer des messages, extraire les points saillants qui sont pertinents pour certains publics pour répondre à leurs besoins et leur fournir des informations techniques en fonction de ce dont ils ont besoin.

Mais vous avez raison, c'est difficile de trouver l'équilibre entre les deux. Et souvent, nous dépendons également des compétences au sein du RSSAC qui nous aident à vraiment avoir un message personnalisé pour les différents publics. Mais c'est difficile, oui.

FERNANDA IUNES

Avant de passer au sujet suivant, un rappel aux NextGen. Pour ceux d'entre vous qui s'intéressent à l'aspect technique, il y a la séance communautaire micro ouvert du SSAC à 9 h du matin mercredi, et nous avons ensuite la photo de famille à 9 h 30. Donc ne soyez pas en retard, mais vous pouvez participer à cette réunion à micro ouvert à 9 h.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci Tara. Merci d'être venue. J'apprécie beaucoup. Donc on peut maintenant remercier l'équipe SSAC – Sécurité et Stabilité – de nous avoir accompagnés. Et on passe maintenant à la GNSO. Qu'est-ce que la GNSO – Organisations de soutien aux extensions géographiques? Et j'ai le plaisir à présent de vous présenter Philippe, ancien président de la GNSO et actuellement président ISPCP. Il va d'ailleurs nous expliquer ce qu'est l'ISPCP. Sans plus attendre, je vous cède la parole.

PHILIPPE FOUQUART

Merci. Je suis actuellement président de l'ISPCP. Je travaille pour Orange, opérateur français. On opère dans différents pays et je participe à l'ICANN ou plutôt Orange existe avant même que l'ICANN ne soit créé. Donc l'organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO), c'est l'une des unités constitutives, conformément à nos statuts, qui a été créée il y a 22 ans maintenant. Contrairement à ce que dit la diapo et qui est le

résultat de la division entre l'organisation de soutien aux extensions géographiques, ça a donné lieu d'un côté à la ccNSO – et je crois que vous allez avoir une présentation à ce sujet d'ailleurs plus tard, ainsi que donc d'un côté la ccNSO et de l'autre la GNSO.

À l'époque, il n'y avait que quelques TLD, mais depuis, vous aurez certainement entendu parler de ce qui a été la série de l'époque de 2012 qui a donné lieu à plus de 1 000 nouveaux gTLD dans le fichier racine. Et peut-être que vous aurez entendu parler également de la nouvelle nouvelle série que nous aurons l'année prochaine qui, je l'espère, va donner lieu à quelques gTLD de plus dans le DNS.

Alors comment sommes-nous organisés? Il y a en fait deux chambres dans notre organisation de soutien à la GNSO. La Chambre des Parties contractantes qui, comme son nom l'indique, réunit ceux d'entre nous qui ont des contrats ou des contrats d'accord avec l'ICANN. Ça d'un côté et de l'autre ceux qui n'ont pas ce type de contrat avec l'ICANN. Et parmi les parties contractantes, vous trouverez d'un côté les opérateurs de registre avec certains groupes ad hoc comme le groupe goTLD ou le groupe des registres de marque. Et ensuite, le deuxième groupe des parties prenantes s'appelle le groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement. Donc ça, d'un côté et de l'autre, le groupe dont je viens, moi, c'est celui de la Chambre des groupes des parties non-contractantes, avec d'un côté le groupe des parties contractantes commerciales, avec l'unité constitutive des entités commerciales, l'unité constitutive de la propriété intellectuelle, l'ISPPC, c'est-à-dire l'unité constitutive des fournisseurs de

services Internet et prestataires de services, et l'ISPCP, donc fournisseurs de services Internet et services de connectivité. Je pense que, à l'écran il manque le terme connectivité. Donc ça c'est pour le premier sous-groupe de la NCPH – chambre des parties non contractantes.

Et la deuxième partie de cette Chambre, c'est le groupe des parties prenantes non commerciales qui, à son tour, réunit les utilisateurs d'un côté et les organisations à but non lucratif de l'autre. Et tout cela constitue la GNSO. On aborde un certain nombre de questions qui ont trait à la politique ou pas. Mais je pense que, dans une grande mesure, ce que l'on fait est lié au développement et à l'élaboration de politiques, en particulier celles qui sont liées aux noms de premier niveau générique. C'est ce dont je vais vous parler sur la prochaine diapo, si tant est que je puisse vous la montrer.

La voici. Oui, c'est celle-ci que je voulais vous montrer. Alors quel est le processus d'élaboration de politiques à la GNSO? Non, je crois... Oui, c'est celle-ci que je voulais montrer. Oui, c'est bon, merci. Donc je vous le disais, le processus d'élaboration de politiques à la GNSO peut prendre plusieurs formes. Je ne vais pas rentrer dans le détail ici, mais le fait est que nous, à la GNSO, nous avons un processus qui est élaboré par le Conseil de la GNSO. D'ailleurs, je vous encourage à participer aux séances du Conseil de la GNSO du dimanche, où vous aurez une mise à jour sur les travaux en cours, ainsi que l'opportunité de poser des questions lors de la

séance à micro ouvert. Donc, c'est une réunion réellement intéressante à laquelle je vous invite à participer.

Alors, à l'époque où la GNSO a été créée, certains appelaient le Conseil de la GNSO, le Conseil de politique de la GNSO. À l'époque, c'était une petite blague, mais c'était pour dire que ce n'était pas un organe qui supervisait le reste de la GNSO. Non, c'est un organe qui est chargé de s'assurer que le processus d'élaboration de politiques est réellement respecté sur la forme plus que sur le fond. Et de plus, le Conseil de la GNSO est chargé de s'assurer de la bonne gestion et du développement des projets. Et pour ce faire, le Groupe des parties prenantes et des Unités constitutives de la GNSO ont des représentants qui siègent au Conseil de la GNSO. Je rentrerai un peu plus dans le détail sur la prochaine diapo.

Mais sachez que ces représentants se réunissent chaque mois ainsi que lors de toutes les réunions de l'ICANN. Comme je vous l'ai dit, en général, on a une séance à micro ouvert dimanche qui se tient pour donner des informations et en général, la réunion du lundi est consacrée au changement de garde, c'est-à-dire les nouveaux représentants entrants se présentent. Et je vous encourage d'ailleurs à participer à cette réunion du mercredi du Conseil.

Alors que font les représentants en termes de gestion du PDP? Ils essaient de régler le problème dès le début, c'est-à-dire on définit la portée et l'ampleur du problème ainsi que les chartes de ces PDP. Et il y a plusieurs personnes, dont moi-même, qui ont tendance à parler de groupes de travail pour ces PDP, mais ça s'applique à la

fois au processus et aux groupes de travail. Donc, le conseil est également chargé de superviser l'évolution de ces PDP et de ces groupes de travail. Un exemple, c'est les procédures ultérieures dont vous aurez peut-être entendu parler. Il s'agit de la mise en œuvre des procédures ultérieures qui touchent bientôt à leur fin. Je vous encourage d'ailleurs à participer aux deux séances qui sont identifiées comme IRT, c'est-à-dire l'équipe de révision de la mise en œuvre chargée de la prochaine série.

Le Conseil de la GNSO est également chargé d'examiner les rapports des groupes de travail qui élaborent des politiques et de s'assurer, comme je vous le disais, que le processus d'élaboration de politiques est dûment respecté. Et, une fois approuvé, les membres du Conseil retournent vers leurs unités constitutives et parties prenantes pour voir s'ils soutiennent cette approbation et s'assurent que le processus a dûment été respecté. Enfin, les politiques qui sont approuvées au niveau du Conseil sont transmises au conseil d'administration pour approbation finale et ultérieurement pour mise en œuvre. Je reparlerai du processus dans son intégralité par la suite. Diapo suivante, S'il vous plaît. Merci.

Maintenant, dans la pratique, à quoi est ce que tout cela ressemble? Comme je vous l'ai dit, vous avez les représentants, ce modèle représentatif où les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement sont représentés au niveau du Conseil de la GNSO. Et l'autre partie de la GNSO est également représentée. Chaque groupe de parties prenantes, si je me souviens bien, a donc

six membres. Ajoutez à cela... Donc ça, ce sont les 21 membres du conseil qui sont à l'écran. Il y a ensuite trois représentants désignés par le NomCom qui siègent au Conseil, dont l'un n'a pas droit de vote, ainsi que trois responsables de la liaison. Même si deux plus un, ça ne fait pas trois à l'écran, mais bon. Un agent de liaison pour l'ALAC, un autre pour le GAC et l'autre pour la ccNSO.

Alors, l'équipe de leadership est constituée d'un président et de deux vice-présidents. Le président est élu, bien entendu, lors de l'Assemblée générale annuelle et les vice-présidents, en tout cas, leur nom sera communiqué lors de l'Assemblée générale annuelle également. Donc, il y a, comme je vous le disais, un changement de garde. Voilà un petit peu pour l'organigramme de l'organe PDP. Vous voyez ici, sur cette photo, tous les membres de la communauté GNSO avec leurs expertises respectives. On peut avancer. Et enfin, vous voyez ici un diagramme qu'on utilise beaucoup en forme de Z pour symboliser le processus PDP d'élaboration de politique.

Donc en quoi consiste ce processus? Il se divise en différentes étapes. Et je dirais qu'une politique au sein de la GNSO peut toucher différentes questions. Donc ça peut toucher un processus d'élaboration de politique. Si vous cherchez, vous trouvez par exemple PDP 3.0, c'est-à-dire le processus d'élaboration de politiques en soi par opposition à l'utilisation malveillante du DNS par exemple, qui touche plus au fond du problème. Et la GNSO est la seule organisation de soutien, ou en tout cas pour certaines politiques, une fois qu'elles sont approuvées et mises en œuvre,

elles auront pour résultat un amendement pour les entreprises qui sont sujettes aux contrats et accords. C'est la raison pour laquelle il y a eu une référence à la réglementation avec un r minuscule il y a un instant. C'est pourquoi les politiques ici sont mises en œuvre, et c'est pourquoi on s'assure que, lorsque les politiques sont élaborées et entérinées par le conseil d'administration, elles sont ensuite mises en œuvre dans la vie réelle.

Donc, ce schéma en Z décrit la façon dont on établit le problème, dont on définit la charte et la façon dont on répartit le travail au sein des différents groupes de travail. Certains groupes de travail, justement, sont ouverts aux observateurs. Donc, vous n'avez pas forcément besoin de faire partie de la communauté de la GNSO pour y participer. Donc, même si vous ne participez pas aux réunions de l'ICANN, vous pouvez participer à ces groupes de travail. Et c'est intéressant. Je vous encourage à y participer si l'élaboration des politiques vous intéresse. Et en fonction du sujet des groupes de travail, le Conseil de la GNSO, comme je l'ai déjà dit, supervise la mise en œuvre des politiques. Il existe différentes étapes dans ce processus et tout est transparent.

Les causes sont ouvertes. Tout est bien expliqué à la communauté, Des commentaires publics et ouverts sont possibles et le rapport final est également disponible. Et un processus de révision par le Conseil de la GNSO est mis en œuvre dans ce cadre-là avant que le rapport soit approuvé. Ensuite, il est soumis au conseil d'administration. Si le rapport est adopté par le Conseil, il est alors mis en œuvre par les organisations avec le concours des membres

de la communauté. Voilà, j'ai simplifié un petit peu le processus, mais vous avez une bonne idée maintenant de la façon dont on passe d'une déclaration de problème grossièrement expliquée à un niveau plus nuancé, avec des dispositions qui figurent dans des contrats, p. ex. s'il existe des parties contractantes.

Je vais m'arrêter là et voir si vous avez des questions à ce stade. Mais encore une fois, je ne peux que souligner les bénéfices de participer à certaines séances. Il y a différents exemples, comme par exemple la réunion sur les diacritiques qui va se tenir cette semaine. D'ailleurs, vous l'avez représentée en orange ici. Sur cette diapositive, vous pouvez également participer aux alertes. Donc ça, ça représente plutôt la partie bleue du schéma, la phase finale du processus. Et avec un petit peu de chance, vous pourrez voir la toute fin de ce processus. Encore une fois, je vous encourage vivement à participer à ces réunions. Je vous remercie.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci Philippe. C'est une vue d'ensemble très importante du processus de développement des politiques. Je pense que vous avez des questions. Alors désolé si je n'ai pas vos noms, je ne vous vois pas bien de là à cause de l'éclairage. Alors une fois que vous aurez identifié, dites votre nom s'il vous plaît.

DEEPAK DESAI

Bonjour. Deepak, je suis boursier. J'ai remarqué que chaque étape peut prendre entre deux et quatre mois, donc deux ans pour

l'ensemble du processus. Et je me demandais comment vous gérez les équipes entre temps? Puis est-ce que les politiques peuvent mettre parfois deux ans avant d'être finalisées? Alors comment vous gérez ça? Est-ce que vous avez un plan particulier? Est-ce que vous mettez en place un processus particulier?

PHILIPPE FOUQUART

Réponse. Merci. Voilà pourquoi j'adore ces séances dédiées aux boursiers. Parce que dès la première question, ils mettent vraiment le doigt sur ce qui est important. Et un des exemples en la matière, c'est l'utilisation malveillante du DNS. Et pour revenir à votre question, elle est vraiment au cœur du problème. Alors je ne dis pas que la réponse est oui ou non, je vais simplement essayer d'illustrer ce que vous venez d'exposer. Donc, comme vous l'avez bien remarqué, tout cela s'inscrit dans un cadre et dans une durée bien précise entre le rapport initial et le rapport final. Ce qui implique de réfléchir au nombre de personnes qui vont travailler sur le sujet dans un temps réduit. Donc si on suit le manuel du PDP et les procédures, on se rend compte qu'il y a une durée qui ne peut pas être restreinte. Et c'est compliqué de travailler dans cette durée-là. Et la question que vous avez posée est une question qui se pose toujours au conseil, lorsqu'il faut réfléchir à la création d'un nouveau PDP.

On essaye toujours de trouver le bon mécanisme pour répondre à un sujet particulier. Et c'est la même procédure lorsqu'on travaille sur le DNS. Et je ne pense pas qu'il existe une réponse simple à cette

question. On peut toujours dire avec du recul que d'avoir un PDP qui est très complet, avec toute une liste de questions auxquelles il faut répondre, c'est la bonne façon de procéder. Mais tout cela déboucherait par conséquent sur un processus extrêmement long et compliqué, ce qui est toujours mieux que d'avoir des PDP qui soient restreints et qui ne se concentrent que sur un point, sans prendre en compte les relations entre les différentes questions connexes. Donc, une fois qu'on a un calendrier, une fois qu'on décide de créer un PDP, on sait qu'il va y avoir une période de temps qui pourrait être considérée comme étant plus ou moins longue.

Pour revenir à votre question, même en dehors de la genèse de la GNSO, la communauté de l'ICANN doit vraiment être consciente de ce point, parce que cela a un impact considérable sur la façon dont l'ICANN est perçue par le monde extérieur, à savoir perçue comme un organe de développement des politiques, pertinent ou non. Et la solution qui peut être avancée par un PDP n'est qu'un élément parmi tant d'autres, et la capacité de la communauté de fournir ses conclusions en temps et en heure est très importante. Donc, encore une fois, ce n'est pas une réponse. Il n'y a pas de réponse simple à votre question, mais vous avez posé une question difficile et je vous encourage d'ailleurs sur ce point-là à aller voir les discussions qui ont eu lieu sur la création potentielle d'un processus de développement des politiques pour l'utilisation malveillante du DNS. Voilà, c'est le genre de contreparties qu'on va essayer de proposer dans ce cas-là.

SIRANUSH VARDANYAN

D'autres questions? Oui, j'en vois une là-bas et Maciek après.

TINUADE OGUNTUYI

Merci beaucoup. Tinuade du Nigéria, ICANN88. Sur l'une des diapositives, vous avez montré l'organigramme et j'ai vu donc l'ALAC et la ccNSO qui étaient mentionnées. Est-ce que vous pourriez en dire davantage là-dessus? Et puis ma deuxième question, qui est également la question que mon collègue a demandé concernant la durée de la politique et pourquoi c'est aussi long. En tant qu'observatrice, j'entends souvent le nom Tomslin. J'aimerais savoir s'il est possible, alors que le travail continue de se déployer. Est-ce qu'il serait possible de travailler sur cette question avant que le document final soit disponible? Parce qu'on a un problème de temps souvent qui se pose ici? Merci.

PHILIPPE FOUQUART

Je vous remercie pour cette question. Oui, nous avons trois liaisons avec la ccNSO et le GAC, trois agents de liaison avec l'ALAC. Les politiques développées par la GNSO ont un impact sur l'ensemble de la communauté de l'ICANN et sur l'Internet en général. Il est par conséquent important de prendre en compte ce que l'ALAC, la ccNSO et les collègues du GAC pensent également. Nous ne sommes pas mandatés pour, si vous voulez, être accommodants vis à vis des conseils de nos collègues. Nous n'avons pas d'obligation en la matière, mais nous sommes conscients des

étapes suivantes. Lorsque la GNSO est due à une politique qui est approuvée, nous savons que cela va déboucher sur des opinions émanant du comité consultatif. Donc, il est important d'assumer ce travail de liaison, et ce, durant les premières étapes du processus. Il faut prendre en compte leurs opinions. Et j'ai un exemple, d'ailleurs, de coopération qui s'est effectué il y a deux ou trois ans peut-être sur les génériques fermés. Nous avons mis sur pied un groupe qui a travaillé là-dessus pour élaborer une politique potentielle en bout de course. Des participants de l'ALAC, du GAC et de la ccNSO se sont retrouvés pour réfléchir à cette question. Tout cela pour dire qu'il est important d'effectuer ce travail de liaison, notamment pour s'assurer que, alors pour le dire de façon directe, il est important de s'assurer que ce qu'on met en place pour l'ICANN, dans le cadre du processus, soit pérenne et puisse arriver au conseil d'administration et perdurer et bénéficier également des retours de tous les collègues qui sont impliqués dans le processus, plutôt que d'avoir, à la fin d'un long processus, un avis qui soit rendu, mais de devoir revenir sur certains pans de la politique au moment des résultats finaux.

Ah, vous aviez une deuxième question également sur la façon dont le Conseil fonctionne. Et puis la notion d'observateur également que vous avez évoquée. Je pense que vous avez raison. D'un point de vue administratif, il n'y a pas. En fait, les réunions sont publiques. Et je pense, encore une fois que vous avez raison. Je ne pense pas qu'il y ait une façon pour les observateurs de s'inscrire sur la liste. Il faut aller sur le wiki, sur les archives, et c'est un

processus assez compliqué. Étant donné que la liste est publique, il n'y aura pas de droit d'hébergement. Et je pense que votre remarque était tout à fait pertinente. Je vous remercie.

SIRANUSH VARDANYAN

Vous savez qu'à l'heure actuelle, le processus de révision est en cours. Donc il devrait être plus aisé de retrouver cette information. Nous arrivons au terme de notre séance, donc nous n'allons pas prendre d'autres questions. Mais un grand merci, Philippe. Merci beaucoup d'être ici et merci pour votre soutien inconditionnel. Merci beaucoup.

Maintenant, j'aimerais vous présenter mes deux collègues de l'ICANN, Seda et Pitinan, qui travaillent tous deux sur l'acceptation universelle. Et je sais que vous êtes nombreux à être intéressés à cette question. Vous êtes nombreux à venir de pays où l'anglais n'est pas la langue officielle, et on veut voir l'Internet multilingue. Donc ces deux personnes vont nous dire comment est-ce que ce concept de l'acceptation universelle fonctionne et qui se trouve derrière ce concept.

PITINAN KOOARMORNPATANA

Merci Siranush. Très heureuse d'être ici avec les boursiers et les NextGen. Je suis Pitinan et sur ma gauche, Seda ma collègue. Nous sommes de l'équipe Acceptation universelle et équipe Noms de domaine Internationalisés (IDN). Donc je vais vous présenter d'abord la partie IDN et Seda, elle va vous parler de l'acceptation

universelle. Donc un aperçu assez général. En général, on est habitué au nom de domaine en anglais. D'un point de vue technique, on appelle cela les noms de domaine ASCII.

Et j'aimerais vous demander combien d'entre vous ne parlent pas l'anglais dans leur pays? Ah, et au panel aussi. Bon, je vois qu'on est entre amis. Alors, combien d'entre vous pensent qu'on peut beaucoup mieux communiquer et raconter des blagues si on utilise notre propre langue? Oui, bien sûr. Même chose sur l'Internet. On espère que si on a les noms de domaine internationalisés, donc ceux qui sont en dessous, cela va créer un véritable accès aux utilisateurs de l'Internet et qu'on puisse tous, on l'espère, communiquer en anglais, mais il y a des milliards de personnes dans le monde qui ne parlent pas l'anglais.

Donc, il faut qu'on travaille avec les communautés pour pouvoir faire en sorte que ces milliards de personnes soient connectées et puissent utiliser l'Internet. Et pour ce faire, l'objectif de notre programme est de permettre le déploiement des noms de domaine dans les langues et alphabets locaux, en utilisant les communautés au niveau international, mais cela doit se faire de manière sûre et stable. Notez ici les termes langage et alphabet. Par exemple lorsqu'on parle de langue française ou anglais, ces deux langues utilisent des alphabets latins. Donc vous voyez qu'on distingue les langues et les alphabets.

Donc, il y a un certain nombre d'éléments à prendre en considération au niveau des IDN, parce qu'il faut également

s'assurer que tout cela se fait dans un environnement stable. Et pour cela, il y a trois éléments essentiels que je vais détailler par la suite. D'abord, identifier quels sont les ensembles de caractères dont on a besoin pour cette langue ou l'alphabet. Ensuite, quelles sont les variantes? C'est quelque chose d'intéressant que vous verrez par la suite. Et dernière chose, quelles sont les règles qui sont nécessaires pour cette langue ou cet alphabet? Donc pour la première partie, lorsqu'on parle des IDN pour les langues ou alphabets, quels sont les points, codes ou caractères qui doivent être permis?

Donc imaginez les caractères ASCII. Ce sont ceux que l'on trouve sur le clavier en général. Pour ASCII, en tout, il y a 127 points code qui sont utilisés avec des symboles moins, plus ou égal. Il y a également certaines choses qui ne peuvent même pas être vues, comme l'espace, etc. Donc tout cela est stipulé dans les normes ASCII, c'est-à-dire seuls 63 caractères peuvent être utilisés. Donc si vous allez sur la norme Unicode, dans cette version actuelle 16.0, il y a 127 alphabets qui sont enregistrés avec près de 300 000 points codes. Et vous verrez ici ceux qui sont réellement utilisés dans une utilisation quotidienne.

Et plus vous ajoutez de code point, plus cela présente des risques. Par exemple, imaginez i/l ou o et zéro, cela porte à confusion. On peut les confondre. Et donc c'est un risque ça, pour la première partie. Deuxième partie de la règle, c'est ce qu'on appelle les variantes. Et c'est un concept qui est peut-être nouveau pour vous. Donc les variantes, c'est quelque chose qui peut être perçu comme

étant la même chose par la communauté d'un même alphabet. D'abord, ça doit être défini à des fins de sécurité. Donc si vous voyez le terme EPIC en bleu en haut à gauche, ça, ça concerne l'alphabet latin et ce qui est en dessous, c'est pour le code latin. Et si vous regardez ce terme qui ressemble à EPIC.

Si vous regardez derrière, vous voyez un code totalement différent derrière. Donc ce qui est en bleu ici, à l'œil humain, ça semble être exactement la même chose. On ne peut pas voir la différence. Mais si vous tapez cela sur votre navigateur, ce sera dans deux endroits différents parce que votre ordinateur considérera qu'il s'agira de deux choses différentes. Et dans ce cas-là, la communauté latine ou cyrillique se réunit et dit voilà : 0065 et 0435, ce sont des variantes. Et pour s'assurer de cela, si une version est dans le nom de domaine, alors l'autre version ne devrait pas exister, sinon elle porte à confusion. Donc ça, c'est un aspect des variantes à des fins de sécurité.

Il y a un autre aspect des variantes à des fins d'utilisation, qui est plus lié aux communautés chinoises ou arabes. Si vous voyez l'exemple chinois en bas à droite, donc il y a deux versions pour le chinois, le chinois traditionnel qui est utilisé sur le territoire chinois et l'autre version qui est utilisée à l'étranger. Et ainsi, la communauté chinoise va pouvoir voir la différence entre ces deux versions et reconnaître qu'il s'agit de la même version. Ils comprennent que c'est la même chose, c'est prononcé de la même manière, et ça veut dire la même chose.

Imaginez que vous êtes propriétaire d'une marque en Chine et vous voulez que cette marque soit accessible à l'étranger. Peut-être que vous devriez avoir ces deux versions en même temps. Dans ce cas-là, la communauté chinoise se réunit et dit : Voilà, 95E8 et 9580 sont des variantes. Elles peuvent être allouées et utilisées en même temps. Mais ça, ça doit appartenir au même propriétaire.

Et de la même manière pour l'alphabet arabe, parce que l'alphabet arabe a été utilisé dans beaucoup de langues aussi. Donc, au fil du temps, certains caractères changent. Mais de la même manière, si vous êtes propriétaire d'une marque dans un pays et vous êtes client dans quelque pays arabe que ce soit, il serait bon que vous ayez plusieurs versions de ces variantes de ça. C'est un aspect des IDN. S'il y a des variantes, soit à des fins de sécurité ou d'utilisation, ça il faut le définir. Et vous travaillez pour ce faire avec la communauté pertinente. Ensuite, les règles. Là, je n'ai pas de diapos. Mais imaginez quelque chose comme écrire CAFÉ avec un accent. Ça serait très étrange que vous ayez un accent aigu sur le E. Dans certains alphabets, il y a certaines règles selon lesquelles les voyelles ne doivent pas porter un accent grave ou aigu.

Donc, par rapport à tous ces points, on appelle tout cela les règles de génération d'étiquette (LGR). Ce sont les règles qui doivent être définies par les communautés avant de pouvoir permettre une nouvelle langue ou un nouvel alphabet dans le système des noms de domaine. On a des règles pour deux différents niveaux.

D'abord, les règles pour la zone racine RZLGR qui couvre pour l'instant 27 alphabets, et pour le second niveau, on couvre 28 alphabets et 32 langues différentes. Et au second niveau, vous pouvez également utiliser les tirets et autres qui ne sont pas utilisés et permis au premier niveau. Donc vous voyez ici les informations techniques sur lesquelles on a travaillé avec la communauté pour que ce soit prêt.

Maintenant, quelle est la situation actuelle au niveau du premier niveau? Si vous regardez la colonne du milieu, les TLD IDN. En tout, nous avons 151 TLD IDN déjà dans la zone racine, dont 61 sont des ccTLD et 90 des gTLD. Cela couvre 23 alphabets et 37 langues. Vous voyez également la liste de ces langues, je l'espère, à l'écran. Ensuite, au second niveau, au sein de l'ICANN, nous avons les données concernant les noms de domaine de premier niveau. Donc pour les gTLD, on a environ 1,4 million d'IDN enregistrés, dont 49 % chinois. Ensuite, 28 % latins. Ce qui voudrait dire que les utilisateurs d'alphabets latins sont plus habitués à l'anglais et également préfèrent l'ASCII parce qu'ils y sont habitués.

Ensuite, il y a plus d'enregistrements pour les ccTLD. D'après le rapport IDN, ça devrait être d'environ 4 millions. Voilà, je pense que j'en ai fini avec ce que j'avais à vous présenter et je vais à présent vous céder la parole, Seda. Mais peut-être que vous avez des questions à me poser avant cela.

SIRANUSH VARDANYAN

Oui. Je vois plusieurs questions dans la salle et on va voir si on a le temps d'en prendre plus. Sinon, de toute façon, nos collègues resteront 5 ou 10 minutes de plus pour y répondre.

UMAIR SUHAIDI

Merci beaucoup de votre présentation. D'après ce que je vois... je suis Umair, l'un des NextGen de Maurice. J'ai d'ailleurs organisé les festivités pour la Journée internationale d'acceptation universelle en 2025, et je serai ravi de renouveler l'expérience. L'ICANN a fortement participé à promouvoir la connectivité, la promotion des IDN, etc. Pensez-vous que cela permet réellement de faire adopter les IDN et l'acceptation universelle? Ne pensez-vous pas qu'on devrait adopter un IDN pour le nom de domaine de l'ICANN lui-même? Parce que ça montrerait l'exemple.

PITINAN KOOARMORNPATANA

Merci de votre question. En fait, on l'a envisagé, on en a parlé en interne, mais ce qu'on fait maintenant, c'est de nous assurer que tout notre système à l'ICANN soit prêt à l'acceptation universelle. Et je pense que vous allez nous en dire un peu plus, Seda. Donc, si vous le permettez, je vais lui céder la parole.

SEDA AKBULUT

Oui, par rapport à la préparation à l'acceptation universelle, nous avons une étude de cas qui a été publiée, qui montre notre progrès avec une approche progressive. Et on a un rapport également par rapport à la préparation, à l'acceptation universelle de l'ICANN.

D'ailleurs, on a eu une séance là-dessus. Je pense qu'on est à 93 % prêts à l'acceptation universelle jusqu'à présent, mais il faut poursuivre les efforts parce qu'il y a encore quelques éléments qui dépendent de prestataires de services tiers.

UMAIR SUHAIDI

Merci beaucoup.

SIRANUSH VARDANYAN

Peut-être une question encore.

RIYADH ZEHLRAH

Merci beaucoup. Boursier de l'ICANN84. Pourriez-vous afficher le lien s'il vous plaît vers l'étude? Je vous remercie.

PITINAN KOOARMORNPATANA

Eh bien, je vais maintenant passer la parole à Seda et je reste disponible pour vos questions. Vous disposerez des diapositives plus tard. Si vous ne voyez pas votre alphabet et que vous souhaiteriez rajouter celui-ci, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter le programme de l'ICANN, icann.org. Si vous voulez commencer à avoir vos propres IDN et que vous ne savez pas par où commencer, n'hésitez pas également à nous contacter et nous pourrons vous apporter notre aide. Je passe donc la parole à Seda.

SEDA AKBULUT

Merci beaucoup, Pitinan. Merci Siranush. On peut dire que ces sujets sont extrêmement importants parce qu'ils ouvrent la voie à l'avenir de l'Internet. Et je suis ravi d'être ici pour participer à ce travail et pour interagir et participer à l'avenir de l'Internet. Je vais donc vous parler d'acceptation universelle et vous parler de ces bénéfices, de la façon dont vous pouvez aider à faire en sorte que l'Internet soit plus diversifié et comment vous pouvez participer également à la journée de l'UA en 2026. J'espère que nous disposerons d'un petit peu de temps pour les questions. L'Internet a été conçu à l'origine en anglais, mais il a évolué et comme on l'a dit, il y a plus de 30 langues maintenant sur l'Internet, avec des architectures, des normes qui sont disponibles pour enregistrer les noms de domaine, les adresses email de toutes sortes. Mais la façon dont les logiciels ont été conçus dépend des systèmes qui peuvent reconnaître vos noms de domaine ou vos systèmes. Il y a plus de 5,5 milliards d'utilisateurs de l'Internet dans le monde, et 2,6 milliards de personnes sont connectées, mais ne parlent pas l'anglais. Ce n'est pas leur première langue. Donc imaginez lorsqu'ils arrivent en ligne pour la première fois. Imaginez comment ils vont lire leur adresse email ou leur nom de domaine sur le navigateur. En fait, voilà, sur ces diapositives, un petit peu à quoi ressemble l'expérience utilisateur en fonction des différents scénarios.

Alors, on pourrait dire être ou ne pas être prêt pour l'acceptation universelle, pour reprendre Shakespeare. Si votre système accepte différentes écritures, différentes langues ou alors si un site internet

montre le nom de domaine correctement dans son écriture originale, à ce moment-là, vous êtes prêt à l'acceptation universelle.

Dans le premier exemple, tout en haut, vous avez un nom de domaine qui est plus long que le nom de domaine habituel avec trois caractères après le point. Vous avez donc l'adresse qui est tapée. Dans le deuxième exemple, le nom de domaine est affiché. Vous pouvez enregistrer votre adresse email sur un site internet, sur un nom de domaine typiquement traditionnel. Voilà. Vous avez donc ces trois premiers exemples qui montrent à quoi peut ressembler l'expérience utilisateur.

Mais si le nom de domaine n'est pas affiché correctement, si votre adresse email valide n'est pas reconnue, comme c'est le cas dans les exemples en rouge dans la partie inférieure de la diapositive, cela signifie que vous n'êtes pas prêt à l'acceptation universelle et que vous ne répondez pas aux principes qui font de vous une entité prête à l'acceptation universelle.

Donc ici, j'explique ce qu'est l'acceptation universelle. Je vais essayer de donner une définition. Il s'agit d'un critère extrêmement important pour l'interopérabilité sur Internet. Toutes les adresses email doivent être lisibles sur tous les équipements, indépendamment de la longueur du nom, de la longueur de l'adresse ou de l'écriture utilisée et de la langue également. Et pour ce qui est des écritures qui commencent de gauche à droite, il y a

des principes différents à suivre que pour les écritures qui se lisent de droite à gauche.

Donc L'objectif est que les noms de domaine et les adresses email soient acceptées, validées, traitées, stockées, puis affichées de façon correcte et cohérente. Pourquoi l'acceptation universelle est-elle si importante et quels en sont les bénéfices pour vous? Avec l'acceptation universelle, tout le monde peut vraiment bénéficier de l'Internet, quelle que soit sa langue parlée. Il est possible de naviguer, de communiquer sur Internet en utilisant un nom de domaine qui représente au mieux votre identité, qui représente au mieux la culture de votre entreprise, sa langue, etc. Bien entendu, il faut prendre en compte l'aspect économique également. Si vous n'êtes pas prêt à l'acceptation universelle, alors vous risquez de perdre des revenus en tant qu'entreprise, de perdre également en termes de satisfaction des clients. En 2017, une étude a montré que 9,8 milliards d'opportunités sont possibles si l'acceptation universelle est mise en œuvre. Et encore, ces chiffres sont conservateurs. L'UA permet de développer sa carrière également. Vous pouvez l'utiliser pour déployer vos compétences existantes, et il faut configurer vos systèmes pour développer l'UA. C'est une expérience vraiment importante dans votre carrière. Il suffit de quelques lignes de code pour travailler dessus, mais l'impact est considérable.

Comment pouvez-vous aider à être prêt à l'acceptation universelle? Sur Internet, cela ne se fait pas tout seul. Nous avons besoin de votre concours. Si les systèmes ne sont pas compatibles,

on a un problème d'interopérabilité et de communication. Donc, chacun a un rôle à jouer et une responsabilité à jouer. Ce n'est pas quelque chose que l'ICANN peut faire seul. L'ICANN travaille sur l'acceptation universelle. Mais encore une fois, on ne peut pas le faire seul. Moi, par exemple, je suis gestionnaire du programme de l'UA, mais je ne peux pas travailler seul. Nous avons besoin de coopération de la part de toutes les parties prenantes.

L'ICANN travaille donc sur l'UA, les IDN, un internet multilingue. Nous faisons rapport de nos progrès de façon régulière. D'autres parties prenantes travaillent avec nous, notamment des gouvernements qui sont moteurs en matière d'être prêt à l'acceptation universelle. Ils ont leur propre langue. Les entreprises, quant à elles, peuvent également permettre à des millions d'utilisateurs d'Internet à avoir un meilleur accès simplement en mettant à jour leur système, en configurant leur système pour qu'il soit prêt à l'acceptation universelle, en utilisant les bibliothèques ou les systèmes d'email qui peuvent être hébergés en utilisant nos codes. Et tout cela, c'est possible pour les entreprises.

D'autre part, le secteur académique. Les universités sont des parties prenantes importantes également qui peuvent, par exemple, intégrer les programmes d'enseignement sur l'UA dans les programmes d'études concernés et utiliser les compétences dans les nouveaux systèmes qui peuvent être générés.

SIRANUSH VARDANYAN

Il nous reste trois minutes juste pour que vous sachiez.

SEDA AKBULUT

Très bien. Dernière chose que vous pouvez faire, participer également à la journée de l'UA 2026, le 25 mars et jusqu'au 30 mai 2026. Nous allons avoir notre quatrième journée de l'UA, journée annuelle. Et nous allons examiner toutes les propositions qui nous seront soumises. Donc, si vous regardez le calendrier, donc il va y avoir un appel à propositions. Ensuite, l'événement, comme je l'ai dit, aura lieu entre le 25 mars et le 30 mai 2026. Et nous bénéficions de la collaboration de l'UNESCO dans ces efforts, tout comme l'an dernier pour la journée de l'UA 2025. Vous pouvez trouver davantage de détails sur notre site internet. Si vous souhaitez participer à cette mobilisation multilingue et inclusive, n'hésitez pas à soumettre votre candidature pour participer à ces événements et des informations seront disponibles sur notre site internet. Vous pouvez également contribuer au travail sur l'UA. Si vous souhaitez avoir davantage d'informations, deux autres séances seront dédiées à ce sujet, l'une demain sur la feuille de route qui va être adoptée, et une autre mardi que modérera Pitinan, et nous vous invitons cordialement à y participer. Je vous remercie. Je serai ravi de répondre à vos éventuelles questions.

SIRANUSH VARDANYAN

Merci. Il y a une question ici.

SAMEER GAHLOT

Oui. Bonjour, je suis boursier. L'ICANN, à l'heure actuelle, travaille avec la Région Afrique sur une initiative pour l'Afrique numérique, notamment dans le milieu universitaire. J'aimerais savoir quels sont les projets pour les autres régions. La région Asie dispose d'une population extrêmement jeune et dynamique, et je pense qu'on ne peut pas faire sans l'Asie Pacifique pour tous ces sujets.

SEDA AKBULUT

Je vous remercie pour votre question. Oui, nous sommes en train de travailler avec la Coalition pour l'Afrique numérique et travaillons avec différentes universités. C'est l'un des exemples que nous avons, mais nous collaborons également avec des initiatives locales. Donc, nous avons une initiative en Asie Pacifique, une en Chine, une au Sri Lanka. Il y en a d'autres. Donc, vous pouvez être amené à collaborer avec eux si vous le souhaitez. Et l'UA est quelque chose qui se produit partout dans le monde. On a des participants, par exemple, dans 82 pays. Des milliers de personnes participent à ce programme, 23 000. Et certaines régions ne sont pas anglophones. Ce n'est pas leur première langue. Donc il existe beaucoup d'initiatives locales, notamment en Asie. Nous avons également des équipes de parties prenantes qui participent. Oui, nous avons également des programmes d'intégration dans le secteur universitaire. Donc, si les universités sont intéressées par l'UA, elles peuvent bénéficier de ces programmes. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter et vous pourrez intégrer ces cours. Nous avons 12 micromodules qui couvrent l'internationalisation, l'UA et d'autres sujets, étape par étape. Cela

peut s'avérer une bonne option pour les universités d'adopter ce programme.

SIRANUSH VARDANYAN

Un grand merci à Siranush. Merci mesdames pour vos présentations. Toutes les présentations sont disponibles dans notre programme. N'hésitez pas à les télécharger si besoin. Je lève donc la séance et je vous retrouve après le déjeuner en bas, au rez-de-chaussée. Donc pour la ccNSO, dans le forum 3 et la RSSAC, nous allons en apprendre sur ces deux communautés. Merci beaucoup, à très bientôt. Merci Philippe. Merci Seda. Merci Pitinan.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]